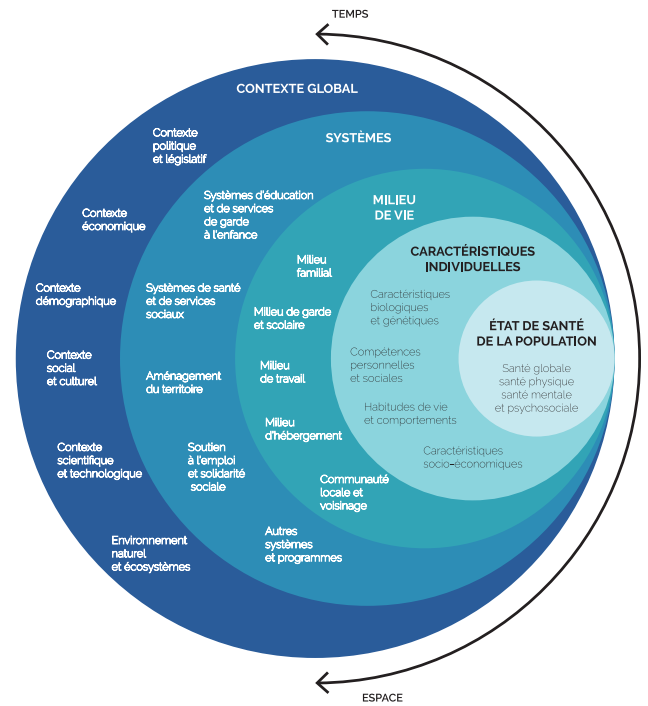




EN ÎLE-DE-FRANCE, AGISSONS POUR BÂTIR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ



Collectivités et professionnels de l'aménagement, par vos actions, vous influencez sur les environnements sociaux, physiques, économiques et les conditions de vie qui contribuent à la **santé** et au **bien-être** des Franciliens.



Source
Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants,
Santé et services sociaux du Québec

L'ADEME ET L'ARS ÎLE-DE-FRANCE : ACTEURS MAJEURS AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS IDF) porte l'ambition, à travers son **Projet régional de santé 2018-2022 (PRS 2)**, d'améliorer l'état de santé des populations et accroître l'efficacité du système de santé.

La **Direction régionale Île-de-France de l'ADEME**, quant à elle, participe à la mise en œuvre des politiques publiques exemplaires dans le domaine de la transition écologique. Dans le cadre de sa **stratégie urbanisme durable 2018-2022**, elle affirme comme objectifs de faciliter l'**expérimentation** dans la planification urbaine et l'aménagement opérationnel, et la **montée en compétences** des acteurs de l'urbanisme en matière de transition écologique et énergétique par des actions d'**animation**.

UN PARTENARIAT COMMUN POUR SOUTENIR DES DÉMARCHES D'URBANISME FAVORABLES À LA SANTÉ

Depuis plusieurs années, l'ADEME IDF et l'ARS IDF se sont rapprochées pour mieux soutenir, ensemble, les démarches d'urbanisme favorables à l'**équité en santé et maximiser les co-bénéfices entre promotion de la santé et de l'environnement**. L'ADEME s'appuie sur son expertise en aménagement durable, assise sur la démarche AEU et sur sa stratégie d'urbanisme durable. Ce regard, tourné vers la prospective et le changement climatique, rejoint l'ambition de l'ARS IDF de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et d'agir au plus près des publics vulnérables.

Ces deux institutions ont porté ces enjeux dans le Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE 3) d'Île-de-France et sont à l'initiative de deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) communs « **Santé, Environnement et Aménagement Durable** » lancés en 2016 et 2019.

FOCUS SUR LES VULNÉRABILITÉS ET LES INÉGALITÉS DE SANTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE



Promouvoir la santé auprès de tous implique une prise en compte globale de la santé au plan physique, mental et social. **60 à 70 % de l'état de santé** d'un individu serait potentiellement impacté par les caractéristiques de son cadre de vie (environnements socio-économique, urbain et milieux naturels).



L'état de santé des populations urbaines et périurbaines est influencé par plusieurs facteurs :

- **ségrégation spatiale ;**
- **fonctionnement et isolement social ;**
- **développement économique ;**
- **environnement naturel et bâti ;**
- **nuisances environnementales (qualité de l'air, bruit, sols pollués...);**
- **modes de vie (activité physique, accès à une alimentation saine...).**



À l'heure où des pathologies chroniques comme le diabète de type 2, l'obésité, les maladies cardiovasculaires, ou certaines affections respiratoires de longue durée augmentent, certains territoires étant plus affectés que d'autres, il est particulièrement important de s'interroger sur **le rôle et le fonctionnement des politiques urbaines dans l'évolution de ces maladies**. Notamment si ces politiques peuvent conduire à **accroître des inégalités sociales et territoriales de santé**.



Des nuisances environnementales couplées à des **inégalités sociales et territoriales**

Les indicateurs de **pollution** atmosphérique sont largement supérieurs aux recommandations de l'OMS.

En 2015, **1,6 million de Franciliens et plus d'un Parisien sur deux** étaient potentiellement exposés à des valeurs annuelles de dioxyde d'azote supérieures au seuil réglementaire.

D'importants différentiels sur la prévalence du **diabète** de type 2 existent en Île-de-France, pour une pathologie qui touche près **de 5% de la population française** (tous régimes d'Assurance maladie confondus, prévalence du diabète traité pharmacologiquement en 2016), alors qu'elle touche près de **8,8%** de la population sur le département de **Seine-Saint-Denis**.

En Île-de-France, une étude méthodologiquement originale et innovante menée auprès d'une cohorte de Franciliens (cohorte RECORD - INSERM) a montré que les personnes utilisant les transports actifs, en particulier la marche et les transports en commun, avaient une **activité physique** (et une dépense énergétique) significativement plus importante **entre 3 et 5 fois plus** que les personnes utilisant un moyen motorisé.





Le passé industriel de la région fait que l'on retrouve dans les **sols franciliens** des produits polluants : hydrocarbures, métaux (plomb, arsenic, cadmium, chrome, solvants halogénés, seuls ou en mélange). En parallèle, l'usage de pesticides dans les zones cultivées peut avoir potentiellement un impact sur la santé.



Les **nuisances sonores** liées à la densité de l'urbanisation sont également nombreuses. Une évaluation réalisée par Bruitparif et l'Observatoire régional de santé Île-de-France a montré que le bruit des transports dans l'agglomération parisienne est responsable, chaque année, de 75 000 années de vie en bonne santé perdues, soit une perte de **7,3 mois par habitant** en moyenne au cours d'une vie entière.



À cela s'ajoutent les **effets du changement climatique**, qui peuvent avoir des impacts : directs à travers de forts épisodes caniculaires : pour mémoire **5 000 décès** en Île-de-France en 2003 : indirects sur la santé (accroissement des effets de la pollution, réapparition et émergence de maladies vectorielles, exposition aux pollens allergisants, accentuation du stress, etc.

Une iniquité dans l'accès aux soins en Île-de-France

En Île-de-France, les **différentiels de densité médicale** illustrent les enjeux d'inégalité sociale et territoriale dans l'accès aux soins : tant du point de vue de l'accès aux professionnels de premier recours (médecins généralistes, infirmiers, etc.) que de l'accès à l'offre de spécialistes. Le récent « Zonage Médecin » défini par l'ARS IDF (schéma ci-dessous) permet d'apprécier avec plus de finesse les disparités de l'offre de premier recours en Île-de-France et les difficultés d'accès qu'elles engendrent.

Ces différentiels trouvent également écho dans la répartition et le déploiement territorial des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

2018

11,9
Médecins
généralistes
libéraux
à Paris

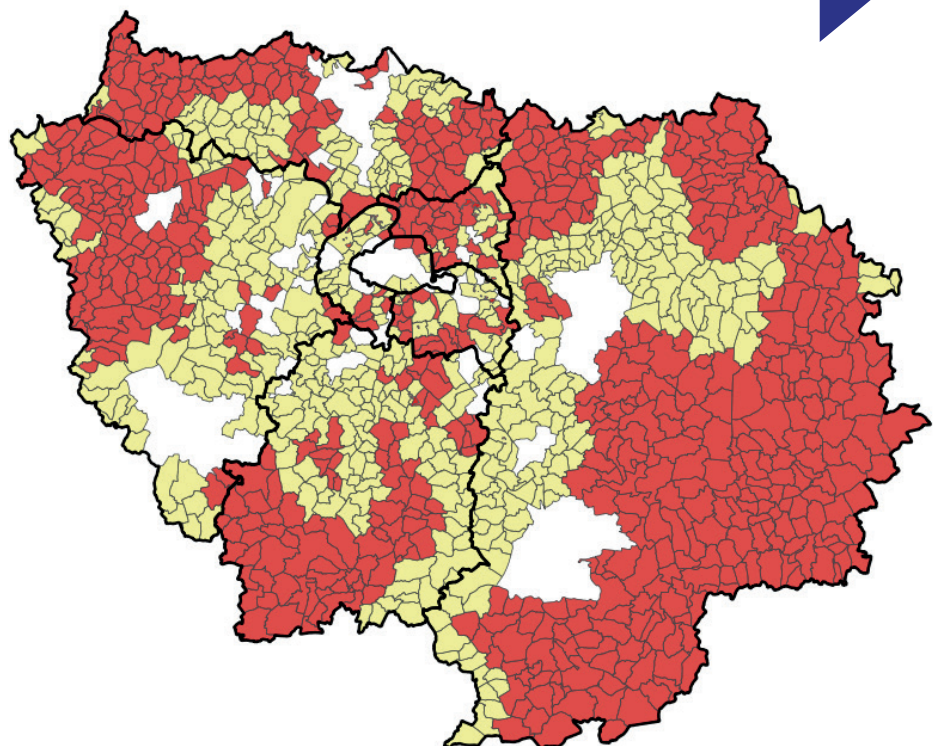
pour

10 000
Parisiens

7,1
Médecins
dans le
Val-de-Marne

7,4
Médecins
en Seine-
Saint-Denis

Pour
10 000
habitants



Légende :

- Zones d'intervention Prioritaire (ZIP)
- Zones d'Actions Complémentaire (ZAC)
- Autres zones

Source : ARSIF, 2018

DES CLÉS POUR AGIR

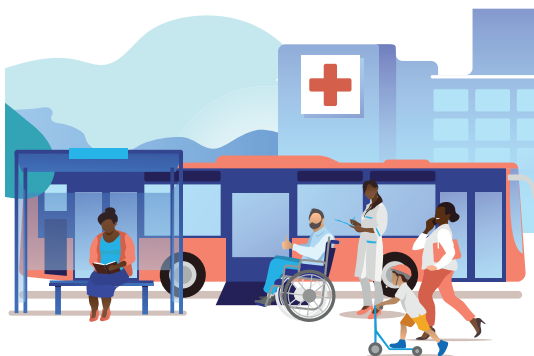


Promouvoir des **pratiques et modes de vie** favorables à la santé

Exemples :

Promouvoir la marche à pied et la pratique sportive en travaillant le maillage des cheminements, la signalétique, le marquage au sol au cœur des quartiers en visant les publics les plus marqués par la sédentarité, comme les femmes et les personnes en situation de handicap (cf. Plan Marche de l'EPT Plaine Commune).

Faire de l'espace public un lieu inclusif associant espaces de rencontre et de détente avec une attention portée aux questions de genre, handicap, etc. : co-conception d'espaces de jeux pour enfants associant équipements sportifs pour les femmes avec enfants, mobilier urbain (cf. conception d'espaces publics égalitaires à Villiers-le-Bel).



Renforcer l'équité sociale et territoriale dans l'**accès aux soins**

Exemple :

Créer à l'échelle des quartiers des **structures de santé pluriprofessionnelles accessibles** pour les PMR et **mutualisées** avec d'autres services à la personne : prévention santé, action sociale, culturelle, commerces solidaires, etc.



Promouvoir des **environnements et milieux naturels** plus sains et s'adapter au **changement climatique**

Exemple :

Promouvoir le bien-être en luttant contre les **nuisances environnementales** (air, sol, bruit) et la **surchauffe urbaine** par une conception bioclimatique des bâtiments, un travail sur les formes urbaines, le choix de matériaux réfléchissants et le renforcement de la place du végétal et de l'eau (offre de lieux de rafraîchissement comme les cours d'écoles végétalisées, les rues végétales, les parcours nocturnes et ouverture des parcs à Paris).



CIBLER LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES POUR MAXIMISER L'IMPACT DE VOTRE ACTION SUR LA SANTÉ DANS VOS TERRITOIRES

DES ACTIONS CONCRÈTES

DES PRINCIPES D'INTERVENTION POUR LES TERRITOIRES FRANCILIENS...

- Encourager la collaboration entre les porteurs de différentes politiques publiques (au sein des communes, des intercommunalités, des sociétés d'aménagement, etc.) et leurs bénéficiaires.
- Soulever et gérer les antagonismes potentiels entre politiques publiques : ex. végétalisation et allergies, plans d'eau et maladies vectorielles, performance énergétique et qualité de l'air intérieur, systèmes de climatisation contribuant au réchauffement extérieur et à l'effet « îlot de chaleur urbain », etc.
- Innover en mobilisant les bons outils d'aide à la décision : Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) ; Diagnostic territorial en santé ; Concertation et ateliers participatifs.



... À TROIS NIVEAUX ET ÉCHELLES DE PROJET

Le projet opérationnel

Accompagnement à la conception de projet d'urbanisme favorable à la santé par des diagnostic et études

La planification territoriale

SCoT, PLU(i) ou Plan climat

La concertation innovante

Conseils locaux, ateliers participatifs

L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR LA SANTÉ SUR LE SITE DES ANCIENNES PAPETERIES DE LA SEINE - NANTERRE

Une analyse du projet urbain sous l'angle de la santé a donné lieu à la co-production de plus de 40 recommandations classées selon leur niveau de faisabilité technique et financière et leur temporalité de mise en oeuvre. Parmi elles :

- Réaffirmer la nécessité de la **couverture de l'A86**, sur le tronçon le plus emprunté
- Faire de ce projet un lieu d'expérimentation, en mettant en place un comité de coordination permanent avec **l'ensemble des acteurs de l'emploi**, les acteurs du projet et les futures entreprises
- Créer un accès public provisoire à la Seine dès 2018 par des **emprises de chantiers autonomes**



UNE ÉTUDE POUR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ DANS LE PRU DES FAUVETTES-JONCHEROLLES - PIERREFITTE-SUR-SEINE

Pour ce projet de renouvellement urbain accompagné par l'ANRU, la ville a eu l'ambition de construire un projet urbain favorable à la santé dès ses prémices. La démarche a notamment mis en exergue 5 thématiques approfondies dans des fiches thématiques opérationnelles :

- Créer un « **jardin apaisé** » au cœur de Joncherolles, en lien avec la réduction du stress et la santé mentale
- Faciliter l'**accès aux espaces verts** et la mise en place de « **parcours** » d'**activité physique** dans le quartier
- Développer une **stratégie d'ambiance sonore** dans le quartier pour les constructions le long de la RN1
- Faire du futur central social un **bâtiment exemplaire** pour la lutte contre les pollutions (visuelle, acoustique, agrothermie, qualité de l'air, etc.)
- Promouvoir une stratégie d'excellence en qualité de l'**air intérieur** des futurs logements du secteur



CONCERTATION INNOVANTE : CONSEIL LOCAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE (CLSE) SAINT-DENIS

La ville de Saint-Denis est la **première ville de France** à créer une **instance participative de veille, d'interpellation et d'actions pour améliorer la santé des habitants** soumis à de fortes nuisances et pollutions environnementales (bruit, qualité de l'air, pollution des sols) dans le cadre d'un **conseil local en santé environnementale**.

- 14 ateliers participatifs ont été organisés en 1 an, mobilisant une centaine d'habitants
- Les propositions phares issues du CLSE :

- > Pour une **alimentation saine et accessible à tous** : faire connaître les acteurs du territoire (AMAP, COOP, etc) et communiquer sur les bienfaits du jardinage, réduire la consommation de viande au restaurant inter-entreprises et dans les cantines
- > Pour une ville réduisant les **impacts de la circulation automobile sur la santé** (qualité de l'air et bruit) : Aménagement de pistes cyclables supplémentaires et sécuriser les abris à vélo, concevoir des affiches de prévention de sécurité routière, limiter la circulation des véhicules diesel et optimiser la fréquence des feux de circulation



AMI SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE (AMI SEAD)

LES 5 LAURÉATS DE L'AMI SEAD 1 (2016)

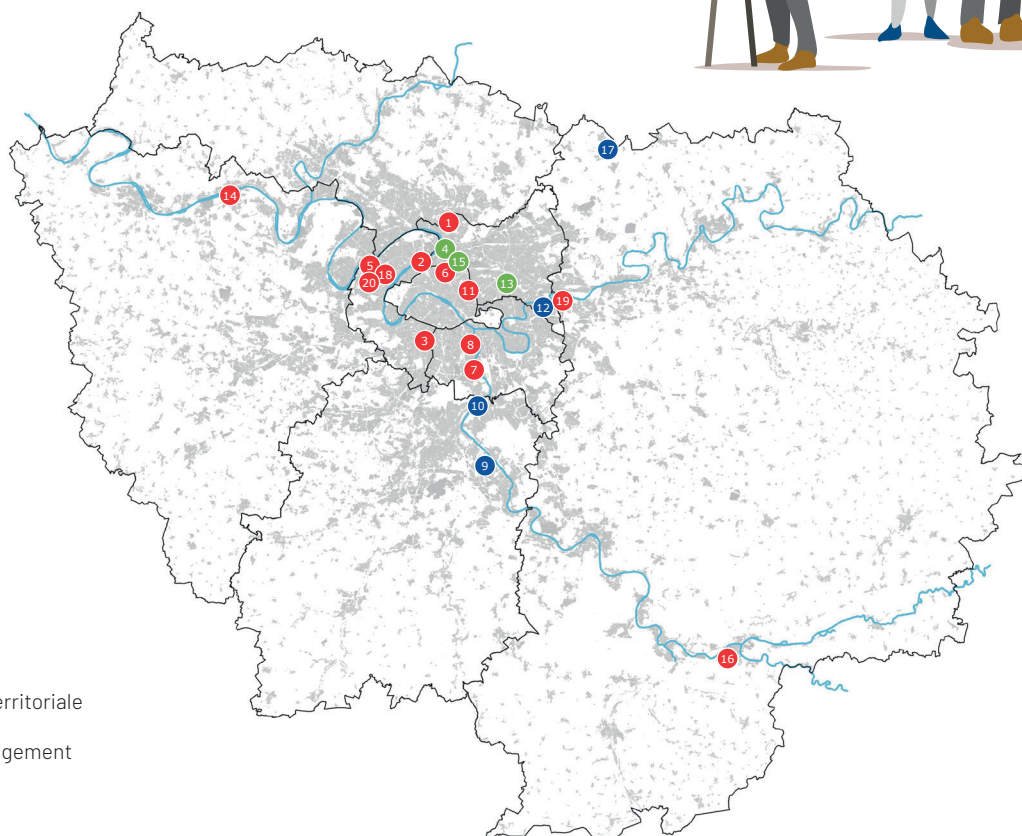
- 1 • **Pierrefitte-sur-Seine (93)** - Étude pour un urbanisme favorable à la santé (UFS) sur le PRU Fauvettes Joncherolles
- 2 • **Clichy - Citallios (92)** - EIS ZAC du Bac d'Asnières (revitalisation d'un quartier urbain)
- 3 • **Bagneux (92)** - EIS quartier nord de Bagneux, PRUS Pierre Plate
- 4 • **Saint Denis (93)** - Mise en place d'un Conseil Local en Santé Environnementale
- 5 • **Nanterre (92)** - EIS projet urbain à vocation économique de reconversion des anciennes papeteries de la Seine à Nanterre

LES 12 LAURÉATS DE L'AMI SEAD 2 (2019)

- 6 • **SNCF (Paris 18^{ème})** - EIS du projet « Hébert »
- 7 • **Choisy-le-Roi et l'EPT Grand Orly Seine et Bièvre (94)** - EIS du projet de renouvellement urbain (NPNRU) du « Quartier Sud »
- 8 • **Vitry-sur-Seine (94)** - EIS rapide sur le PRU de Vitry « Centre ville - Robespierre - Capra »
- 9 • **CA Grand Paris Sud (77-91)** - Étude territoriale en santé en parallèle de l'élaboration du SCoT
- 10 • **Vigneux-sur-Seine (91)** - Intégration d'un volet santé dans le PLU
- 11 • **Paris (Porte de Montreuil - Paris 20^{ème})** - Démarche d'approfondissement et d'aide à la mise en œuvre de recommandations formulées dans le cadre de l'EIS les Portes du XX^{ème} achevée en 2018
- 12 • **EPT Grand Paris Grand Est (93)** - Intégration d'un volet santé dans le cadre de l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- 13 • **Fontenay-sous-Bois (94)** - Co-construction d'un guide local d'aménagement responsable favorable à la santé et au bien-être
- 14 • **Les Mureaux (78)** - Démarche « Urbanisme Favorable à la Santé » intégrée dans le cadre de la conduite du dispositif « Action Cœur de ville »
- 15 • **Aubervilliers (93)** - Préfiguration d'un Conseil Local en Santé Environnementale
- 16 • **Varenes-sur-Seine (77)** - Réflexion en santé intégrée au projet d'aménagement urbain
- 17 • **CC Plaines et Monts de France (77)** - Intégration d'un volet santé dans le SCoT

LES AMÉNAGEURS ENGAGÉS

- 18 • **Paris la Défense (92)**
- 19 • **EPAMARNE (77)**
- 20 • **Citallios (IDF)**



- Concertation
- Planification territoriale
- Projet d'aménagement

L'ADEME et **L'ARS** Île-de-France vous accompagnent
dans des démarches d'urbanisme
favorable à **la santé et à l'environnement**



Contactez-nous !

ARS-IDF-AMISEAD@ars.sante.fr
territoires.idf@ademe.fr



ile-de-france.ademe.fr



iledefrance.ars.sante.fr